1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Le manuel de prélèvement du site de Sarrebourg, composante du manuel de prélèvement du GCS BIOPAN contient les informations nécessaires et les règles à respecter lors d'une demande d'examen de biologie médicale adressée au laboratoire du centre Hospitalier de Sarrebourg.
L'objectif est d'obtenir un échantillon biologique conforme permettant la réalisation d'examens de biologie médicale fiables, exacts, cohérents et témoignant de la situation réelle du patient.
Ces recommandations visent également à favoriser le confort et la sécurité du patient et à entrainer un gain de temps, tant pour l'équipe soignante que pour le personnel du laboratoire.
Ce manuel de prélèvement s'applique à l'ensemble des prélèvements destinés aux examens de biologie médicale réalisés par le laboratoire ou sous traités.

2 RESPONSABILITES

Les personnes autorisées à prélever sont les suivantes :

*Personnel du Centre Hospitaliers et :Professionnels des établissements clients du laboratoire

- IDE
- Technicien de laboratoire disposant du certificat de capacité de prélèvement et de l'AFGSU (Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence) de niveau II
- Manipulateurs en électroradiologie
- Sages femmes
- Médecins
- Pharmaciens biologistes

3 DOCUMENTS SUPPORTS

- Norme NF EN ISO 15189 version en vigueur
- SH REF 02 version en vigueur

4 DEFINITIONS

Prélèvement biologique : acte de soin qui consiste à prélever un échantillon biologique en vue d'analyse.

5 DEROULEMENT DE L'ACTIVITE

5.1 Matériel nécessaire

Le matériel fourni est à usage unique, sécurisé et adapté aux besoins du laboratoire.

5.1.1 Prélèvement des échantillons

- Le laboratoire fournit le matériel suivant : Aiguilles : pour ponction franche

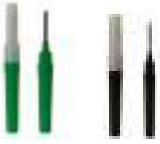

- Dispositifs pour prélèvement des hémocultures
- Tulipes

5.1.2 Recueil des échantillons

Code couleur	Tubes	Remplissage minimum
	Flacons pour hémocultures (aérobie, anaérobie et pédiatrique)	Minimum 3mL Maximum 10mL (Volume optimal 8mL)
	Tube EST™ sans additif (tube de purge) A utiliser uniquement en cas de bilan de coagulation (tube bouchon bleu) si : - prélèvement difficile - utilisation d'épicrânienne (impératif)	
	Tube citraté pour obtention de plasma pour les analyses de coagulation (TP – TCA – FIB – D.DIMERE …)	Remplissage jusqu'à la bande dépolie
	Tubes secs (avec ou sans gel séparateur) pour obtention de sérum Analyses d'immunologie, de sérologie (HIV – Hépatites - ……)	Remplissage 1/2 du tube
	Tube hépariné pour obtention de plasma Analyses de chimie : (glycémie, urée, créat, iono, transa, bili, CRP, troponine, ……..)	Remplissage 1/2 du tube
	Tube EDTA : pour hématologie et immuno-hématologie : (NFP – groupes – RAI) Pour biochimie :Ammonémie - PTH	Remplissage 1/2 du tube
	Tube fluoré pour obtention de plasma (acide lactique, glycémie)	Remplissage 1/2 du tube
	Tube pour VS Analyse réservée au suivi de la maladie de Horton	Remplissage entre les 2 traits noirs
	Tube à aprotinine : Réservé pour le dosage de l'ACTH. SE CONSERVE IMPERATIVEMENT AU REFRIGERATEUR.	Remplissage au témoin
	Seringue pour gaz du sang	
	Bocal pour recueil des urines de 24 H	
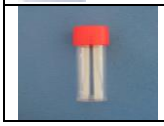	Pot stérile pour prélèvements de bactériologie.	

	Pot stérile pour recueil d'urines	
	Pot pour recueil de selles	
	Ecouvillons avec milieu de transport	

5.1.3 Transport des échantillons

- Sachets double poche transparents pour le transport des échantillons. Les sachets rouges sont destinés UNIQUEMENT au conditionnement des bilans urgents.
- Boites rigides pour le transport entre les services et le laboratoire (seulement pour l'Hôpital Saint-Nicolas)
- Mallettes spécifiques pour le transport entre les établissements extérieurs (Hoff, Abreschviller-Niderviller, Lorquin)

5.1.4 Le matériel suivant est nécessaire mais n'est pas fourni par le laboratoire

- Matériel pour éliminer les déchets
- Matériel de protection (gants-masques - surblouses…)
- Matériel d'hygiène et d'asepsie (SHA -savon antiseptique – antiseptique - compresses)

5.2 Déroulement de l'activité

Les listes des analyses réalisées au laboratoire sont jointes à ce manuel de prélèvement (analyses hors bactériologie et analyses de bactériologie). Elles décrivent les précautions particulières de prélèvement et de transport propres à chaque analyse. Un catalogue répertoriant toutes les analyses (sous-traitées ou non) ainsi que les conditions de prélèvement est disponible via intranet rubrique laboratoire. Lorsque des analyses ne peuvent pas être effectuées dans notre laboratoire, elles sont transmises à des laboratoires sous-traitants. Notre principal sous-traitant est le laboratoire CERBA. Leur catalogue est disponible via internet : *https://www.lab-cerba.com/fr/catalogue*.

5.2.1 Prescription

Les prescriptions d'examens sont réalisées par un médecin ou toute autre personne légalement habilitée à prescrire des analyses (sage-femme par exemple).
Au laboratoire, elles se présentent sous différentes formes : ordonnances, feuilles de demande d'examens fournies par le laboratoire …

Pour tout type de demande :

Celle-ci devra comporter **obligatoirement** les éléments suivants :

- **L'identification du patient** (Nom, nom de naissance, prénom, sexe, date de naissance et INS)
- **L'identification du prescripteur** (personne, service, laboratoire extérieur…)
- **L'identification du préleveur**
- **La date et l'heure du prélèvement**
- La liste des examens demandés

Elle devra également comprendre :

- La date d'hospitalisation si le patient est hospitalisé
- Les renseignements cliniques et thérapeutiques liés à la prescription.
- La nature et la localisation des prélèvements (pour les analyses de bactériologie)

Pour les externes, les renseignements ne figurant pas sur l'ordonnance seront demandés au patient au moment de la création informatique de la demande. Conformément au décret 2002-06, pour les bilans externes non prélevés au laboratoire, la demande devra être accompagnée d'une fiche de transmission de prélèvement.
L'absence d'un de ces éléments est une non-conformité et pourra figurer comme telle sur le compte rendu des examens.

Les renseignements nécessaires au bon déroulement des analyses sont précisés dans le tableau suivant :

Catégorie d'analyses	Renseignements à obtenir
Bactériologie	Nature et localisation précise des prélèvements Hémocultures : date, heure et origine du prélèvement
Parasitologie	Feuille de renseignements spécifique
Chimie bactériologie	Compte d'Addis : noter la diurèse et la durée du recueil Sang dans les selles : noter le numéro de prélèvement
Gaz du sang	Nature de la ventilation Lieu de ponction s'il y a plusieurs prélèvements différents Pour nouveau-né : préciser si le prélèvement est artériel, veineux ou s'il s'agit d'un pH au scalp
Chimie	Diurèse pour les urines de 24h Clearances mesurées : poids et taille chez l'enfant de moins de 21 ans Lactate : préciser si artériel ou veineux Cortisol plasmatique : noter l'heure de prélèvement Dosages de médicaments : préciser les date, heure et posologie de la dernière prise Troponine : signaler si suspicion de SCA Hormonologie : date des dernières règles
Hémostase	Nature des anticoagulants et si nécessaire, l'heure de la dernière prise
Beta HCG	Enceinte connue ? Nombre de semaines d'aménorrhées ? Date des dernières règles
RAI et groupes sanguins	Antécédents de grossesses abouties ou non, injection de Rophylac, de transfusion. SAR/PRE/FE/012 Feuille de demande Immuno-hématologie
Envois extérieurs	Fiches de renseignements fournies par le sous-traitant

Des formulaires de consentement sont parfois nécessaires pour des analyses sous-traitées par le laboratoire CERBA. Ils sont disponibles au laboratoire ou peuvent être téléchargés à partir du site internet suivant : www.lab-cerba.com (rubrique : information analyses puis protocoles et feuilles de renseignements.

5.2.2. Prélèvement et identification des échantillons

5.2.2.1. Avant le prélèvement

Il faut informer le malade du soin, veiller à son confort physique et moral
Certains recueils peuvent être réalisés par le patient lui-même : ECBU, compte d'Addis, urines de 24 H, selles, scotch test. Des fiches de préconisation sont jointes à ce manuel. Elles ont pour but de leur expliciter ces recueils.

Il est également important de se renseigner auprès du patient (ou d'obtenir l'information dans le dossier médical) sur les conditions dans lesquelles est réalisé le prélèvement. De nombreux facteurs peuvent influencer des paramètres d'analyses :

- **L'alimentation** : L'absorption d'aliments modifie de nombreux paramètres biologiques. Les prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale doivent donc être de préférence effectués à jeun.
- **Le rythme circadien :** les variations nycthémérales peuvent concerner certains examens réalisés au laboratoire (cortisol, parathormone, prolactine…). Il est donc important lorsque ces analyses sont prescrites de bien observer les horaires préconisés pour le prélèvement.
- **La position du patient :** Le fait d'être couché ou debout a également une influence sur certains paramètres et doit être notifié.
- **La prise de médicaments :** Des dosages peuvent être perturbés, voire même impossibles à réaliser par la prise de certaines molécules (cas de certaines analyses de coagulation). L'heure ainsi que parfois la méthode d'administration (pour les antibiotiques par exemple) peut également influencer les résultats. Il faut donc en tenir compte au moment du prélèvement pour que celui-ci soit réalisé dans des conditions optimales.

Cas particulier de l'urgence : de nombreux tests sont réalisables en dehors de l'état de jeûne en cas d'urgence médicale.

5.2.1.1 Déroulement du prélèvement

Pour tous les types de prélèvements

- Utiliser des protections individuelles si nécessaire : gants, masques, lunettes selon les préconisations adaptées à la situation
- Respecter les conditions d'hygiène en vigueur
- S'informer des dispositions particulières relatives aux examens (Guide des examens du laboratoire ou guide Cerba)
  En cas de doute, il est possible de contacter le laboratoire au 0387232370
- Choisir les bons tubes ou le bon matériel de recueil
- Vérifier le matériel (non périmé, respect de l'intégrité du conditionnement…)
- Respecter l'Ordre des tubes
- Préparer les étiquettes avant de prélever. Les étiquettes délivrées à l'admission par l'hôpital comportent les renseignements nécessaires à l'identification du patient. Si cela s'avère pertinent, les compléter en y apportant manuellement des renseignements complémentaires (par exemple : heure et localisation des prélèvements pour les hémocultures). Si ces étiquettes ne sont pas

disponibles, les étiquettes manuscrites devront comporter au minimum les : **Nom, Nom de naissance, Prénom, date de naissance, sexe et numéro INS du patient concerné.**

- Faire décliner au patient son identité de façon active, en lui posant les questions : Comment vous appelez vous ? quelle est votre date de naissance ?
- **Vérifier les concordances : IDENTITE PATIENT / ETIQUETTES / DEMANDE (la bonne personne, les bonnes étiquettes, la bonne demande, les bons tubes)**
- Réaliser le prélèvement
- Etiqueter le(s) prélèvement(s)

- Conditionner les prélèvements : Utiliser les pochettes kangourous fournies par le laboratoire. Après vérification de leur bonne étanchéité, les échantillons prélevés sont insérés dans la partie hermétique du sachet et la demande d'examens biologiques dans la partie non hermétique. La feuille de demande ne doit pas être rangée avec les tubes. Un sachet ne doit contenir que les échantillons d'un seul patient. Respecter les recommandations du guide des analyses ou du guide de bactériologie pour que les conditions de conservation et d'acheminement des échantillons garantissent l'intégrité de ceux-ci entre le moment où ils sont prélevés sur le patient et le moment où les examens sont réalisés.
  NB : Une pochette réfrigérée est disponible dans les services pour les échantillons devant être transporté sur glace.

- Eliminer les déchets générés par le prélèvement : les déchets souillés (DASRI) ne doivent pas être mélangés avec les ordures ménagères. Les aiguilles ne doivent pas être recapuchonnées, les déchets perforants doivent être conditionnés dans des collecteurs spécifiques (piquants-tranchants), les déchets mous doivent être recueillis dans des sacs spécifiques. Pour les établissements hospitaliers, suivre les protocoles CLIN en vigueur dans chaque site.
- Amener les prélèvements au laboratoire : Les prélèvements ainsi conditionnés seront acheminés au laboratoire dans des boites fermées (fournies par le laboratoire), dans les plus brefs délais.

Une liste de sites internet intéressants à consulter pour approfondir les connaissances ou l'actualisation des pratiques concernant les prélèvements d'échantillons biologiques est disponible au laboratoire. Elle concerne aussi bien les référentiels généraux que les examens plus spécialisés. Elle peut être mise à votre disposition selon vos besoins.

5.2.1.2 Recommandations particulières

PRELEVEMENTS SANGUINS

Préparer les tubes de prélèvement sur un portoir en respectant l'ordre décrit page suivante

PARTICULARITE DES PRELEVEMENTS DIFFICILES

Afin de faciliter la prise en charge des patients, quelque-soit le service de prise en charge ; nous tenons à vous rappeler qu'il est possible d'utiliser les techniques de prélèvements utilisées en pédiatrie, chez l'adulte, quand l'abord veineux est particulièrement difficile.
Cette info servira également de rappel des bonnes pratiques de prélèvement chez l'enfant.

Tubes microméthodes :

Ces tubes sont utilisés pour le prélèvement chez le nouveau né et le nourrisson.

Il est FORTEMENT RECOMMANDE de réaliser le prélèvement par ponction veineuse, et de remplir par gravité les tubes préalablement décapuchonnés.
Dans ce contexte, compte tenu du caractère « ouvert » du circuit, le port de gants est OBLIGATOIRE. De plus la présence d'une tierce personne pour la manipulation des tubes est fortement recommandée.

La ponction s'effectuera alors grâce à une aiguille à ailette G23 (bleue), dont le prolongateur aura été préalablement réduit afin de limiter le risque de formation de caillots, qui fausseraient les analyses.

L'ordre de prélèvement est le suivant :
BLEU, AMBRE, VERT, VIOLET CLAIR.

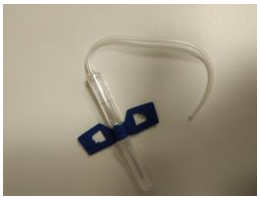

ATTENTION particularité prélèvement pour analyse d'hémostase (tube bleu clair):
Le tube citrate bleu transparent est unique pour TOUS les prélèvements pédiatriques. Dans un prélèvement comme décrit ci-dessus il devra :
-être décapuchonné et prélevé en premier, sans aucun contact entre la paroi du tube et l'extrémité du prolongateur
-être rempli jusqu'au seuil de remplissage indiqué sur le tube en le tournant régulièrement lors du remplissage
-être ensuite immédiatement recapuchonné et retourné plusieurs fois, doucement, afin de bien homogénéiser le prélèvement
-être acheminé le plus vite possible au laboratoire.

A SAVOIR :
Ce type de prélèvement PEUT ETRE REALISE CHEZ L'ADULTE en cas de capital veineux introuvable. Les tubes microméthode se substituent aux tubes adultes au ratio un pour un. C'est-à-dire que si un prélèvement devait contenir un tube hépariné vert clair et un tube sec, il faudra prélever un tube hépariné micro- méthode vert et un tube sec micro-méthode ambre.

Info prélèvement acide lactique chez un bébé ou un adulte difficilement prélevable :
Ce prélèvement se réalisera sur un **tube fluoré adulte** (gris) décapuchonné. Seules **10 gouttes de sang** minimum sont nécessaires à l'analyse.

Tubes formats pédiatriques :

Ces tubes sont utilisés chez l'enfant et peuvent ETRE UTILISES CHEZ L'ADULTE de la même façon que les tubes classiques.

Seul le volume prélevé diffère. Afin d'optimiser les résultats, il est recommandé que les tubes soient remplis au maximum de leur capacité. Cependant une tolérance est admise (demi-niveau) pour **tous les tubes SAUF LE TUBE CITRATE (BLEU)** qui doit être parfaitement rempli (un tube incomplet ne sera pas analysé).
L'ordre de prélèvement est le même que pour les tubes adulte.

En cas d'analyse sur tubes spécifiques (vert foncé, violet foncé), ou de demandes soumises à envoi extérieur, le volume maximum est demandé et il n'y a pas de substitution possible.

RAPPEL :

Il est très important de :

- respecter les niveaux de remplissage des tubes : le rapport d'anticoagulant/volume de sang doit être respecté sous peine de perturber les résultats.
- homogénéiser soigneusement les tubes : la coagulation débute dès le début du prélèvement. Un mélange trop bref ou trop tardif des tubes peut être à l'origine de caillots ou de micro-caillots dans les tubes.

Précisions pour le remplissage des tubes

Pour les analyses de coagulation :
TP, TCA, Fibrine, D dimère, héparine, etc…
si le rapport anticoagulant/volume de sang n'est pas respecté, les résultats obtenus sont **FAUX**

Veiller à respecter les niveaux de remplissage de ces tubes comme précisé ci-contre
Le trait limite sur les tubes citrate correspond au **NIVEAU minimal** de remplissage

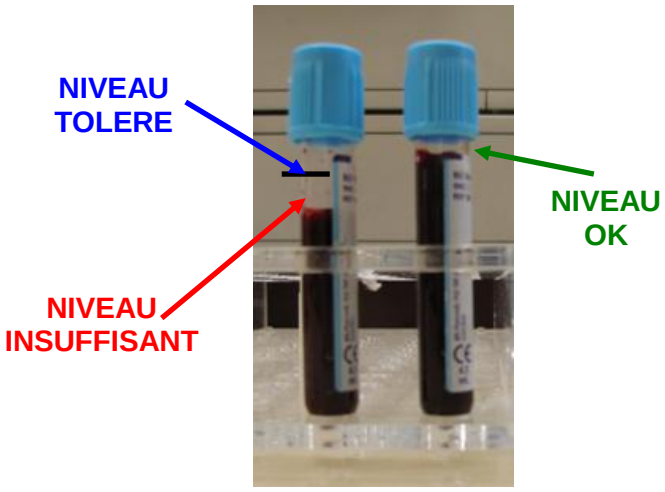

Difficultés liées au prélèvement
L'interprétation des résultats d'un prélèvement biologique passe par la connaissance des facteurs de variation pré-analytiques. Un prélèvement difficile ou le non respect des modalités de prélèvement

préconisées peut modifier les résultats obtenus (hémolyse, présence de micro-caillots, patient non à jeun, etc.). Il est donc judicieux d'en avertir le laboratoire.
Cette observation doit être transmise au laboratoire par le biais d'une remarque sur la feuille de demande d'examen

PRELEVEMENTS URINAIRES AUTRE QUE CEUX DE BACTERIOLOGIE :
Pour les urines de 24 h recueillies en bocal : bien homogénéiser les urines, un échantillon suffit pour le laboratoire. Ne pas oublier de notifier le volume total recueilli sur la feuille de demande ou sur l'échantillon. ATTENTION certaines analyses demandent un pré traitement au chlore de la totalité des urines de 24h. Dans ce contexte il faut acheminer l'intégralité des urines de 24h au laboratoire. Se référer aux données du guide des analyses.

PRELEVEMENTS BACTERIOLOGIQUES
Pour les prélèvements bactériologiques, respecter les préconisations du guide des analyses en bactériologie.

5.2.2 TRAITEMENT DE L'URGENCE

Tout bilan urgent doit être :

- **Conditionné dans un sachet de couleur rouge**
- Acheminé rapidement au laboratoire
- Donné impérativement en mains propres à la personne chargée de la réception des tubes : secrétaire ou technicien.

Ce bilan sera traité en priorité :

- Pour la saisie informatique avec le code urgent
- Pour la transmission aux différentes paillasses
- Pour la centrifugation
- Pour le passage sur les automates où les tubes seront placés en position urgente
- Pour la validation technique ou la saisie des résultats dans l'informatique

Dès la validation technique, les résultats sont visualisables dans le service. Les délais (maximum) de communication des résultats figurent pour chaque analyse dans le guide des analyses réalisées dans notre laboratoire.
En cas de résultats très pathologiques, le technicien téléphone au service afin que ce résultat soit visualisé le plus rapidement possible

5.2.3 RECEPTION ET REALISATION DES PRELEVEMENTS AU LABORATOIRE

La réalisation de prélèvements par le personnel du laboratoire est possible aux consultations externes

- Du lundi au vendredi : de 07H00 à 17H00
- Le samedi : de 08H00 à 12H00

La réception des prélèvements se fait 24 H sur 24

Elle se fait au guichet de dépôt au sous sol .
De 16h à 8h il est IMPERATIF de sonner afin d'avertir le personnel de garde du dépôt.

Ceci peut se faire de plusieurs manières :

- Par rencontre directe du technicien de garde.
- Par téléphone depuis un service.
- Par le biais de l'interphone situé en face de la porte du secrétariat.

5.2.4 CRITERE D'ACCEPTATION DES ECHANTILLONS

Le personnel en charge de la réception de l'échantillon vérifie :

- L'identification des échantillons.
- La concordance entre l'identité portée sur l'échantillon et celle figurant sur la prescription ou le formulaire de demande.
- La validité de la date et de l'heure du prélèvement.
- L'adéquation des récipients aux examens demandés et respect des modalités de prélèvement.
- Le respect des conditions de conservation et de transport
- Le respect des volumes préconisés.

Le non-respect de ces critères peut conduire à l'enregistrement d'une non-conformité et peut entrainer le refus de la demande.

5.2.5 Réclamation

Malgré notre attention à toutes les étapes de la chaîne depuis l'accueil jusqu'à la remise du résultat, il est possible que vous ne soyez pas satisfait de nos services.
Il est possible de signaler le motif de votre insatisfaction afin que nous puissions améliorer la qualité de notre prestation.
Vous pouvez nous transmettre votre réclamation, de préférence par mail à l'adresse suivante :

s.labo@ch-sarrebourg.fr

N'oubliez pas de laisser vos cordonnées pour que l'on puisse vous joindre (nom, prénom, coordonnées téléphoniques et/ou adresse mail).
Le laboratoire s'engage à accuser réception de votre réclamation et à l'étudier.
Si elle concerne le laboratoire, il s'engage à la traiter et à vous apporter une réponse.

Critères vérifiés	Lieu	Critères vérifiés	Lieu
Identification des échantillons	Personnel chargé de la réception	Absence totale d'identification	Refus du prélèvement (systématique pour les demandes de groupes sanguins) Demande d'un nouveau prélèvement. Dans le cas d'un prélèvement précieux, acceptation du prélèvement sous réserve d'obtention de l'information et sous réserve d'engagement du préleveur. **Acceptation du prélèvement après déplacement et rectification par le préleveur**
		Absence de nom ou identification illisible.	
		Absence de prénom ou de date de naissance sur l'échantillon.	Refus du prélèvement (systématique pour les demandes de groupes sanguins) Acceptation du prélèvement sous réserve d'obtention de l'information. **Acceptation du prélèvement après déplacement et rectification par le préleveur**
		Absence de nom de naissance sur un échantillon	Refus du prélèvement (systématique pour les demandes de groupes sanguins) Acceptation du prélèvement sous réserve d'obtention de l'information. **Acceptation du prélèvement après déplacement et rectification par le préleveur**
Concordance entre identité portée sur le récipient et celle figurant sur la prescription ou le formulaire de demande.	Personnel chargé de l'accueil et/ou technique.	Discordance.	Annulation ou si prélèvement précieux, acceptation du prélèvement après déplacement et rectification par le préleveur.
Date du prélèvement et l'heure si pertinent	Personnel chargé de l'accueil et/ou technique.	Absence de date et /ou d'heure de prélèvement	Si pertinent, recherche de l'information

Critères vérifiés	Lieu	Problème rencontré	Décision
Adéquation des récipients par rapport aux examens demandés et respect des modalités de prélèvement.	Personnel chargé de l'accueil et/ou technique.	Absence de demande d'examen (ex : tube « en trop»).	Vérification de la saisie de la demande. Correction de la saisie ou échantillon conservé sous réserve d'une demande supplémentaire.
		Absence de tube pour un examen demandé.	Annulation de l'examen demandé et prévenir le service
		Mode de recueil des échantillons non respecté. Echantillon urinaire. Flacon inadéquat : en terme de volume pour les examens sur 24h et en termes de stérilité pour les examens bactériologiques.	Rappel des indications des préconisations à respecter et nouveau prélèvement si nécessaire. Dérogation éventuelle sous la responsabilité d'un biologiste notamment pour les patients externes
		Echantillon sanguin. Inadéquation entre le type de tube préconisé et l'examen demandé.	Si examen impossible : demande d'un nouveau prélèvement.

5.2.6 CONSERVATION DES PRELEVEMENTS

Une fois le prélèvement réalisé, les différents composants sanguins peuvent se dégrader rapidement. Les analyses doivent être réalisées le plus rapidement possible.
Les délais préanalytiques concernant chaque paramètre sont précisés dans le document « Conservation des échantillons biologiques » disponible sur intranet et sur le site internet du CH.

Les échantillons arrivant au laboratoire en respectant ces délais sont alors triés, centrifugés, aliquotés pour ceux qui le nécessitent et les analyses sont réalisées.

Si la réalisation des analyses doit être différée (panne d'automate, problème de dosage, …) les prélèvements sont conservés jusqu'à la résolution du problème et dans la limite du respect des délais de conservation. Si ce délai ne peut pas être respecté, les analyses sont réalisées sur les appareils de backup (hématologie, coagulation, gaz du sang) ou sont envoyées à un laboratoire extérieur.
Lorsque les résultats génèrent des analyses complémentaires, les échantillons sont traités de façon à respecter les délais de réalisation de ces analyses.

Rajout d'examens – Contrôles

Après la réalisation de toutes les analyses, les prélèvements sont conservés dans des conditions permettant un éventuel rajout d'examens. Cette conservation rend également possible une vérification de l'identification des échantillons primaires.
Les conditions de conservation sont décrites dans le document « Conservation des échantillons biologiques » disponible sur intranet et peuvent être communiquées sur demande au laboratoire.

Pour respecter la législation en vigueur, certains sérums sont conservés au congélateur :

Sérums	Durée minimale de conservation
Marqueurs tumoraux	1 an
Sérologie Bactérienne	1 an
Sérologie Virale	1 an
Sérologie Parasitaire	1 an
HT21	1 an